



AVIS PUBLIC

APPEL DE PROJETS 2020-2021

Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

Avis aux intéressés

La MRC de La Nouvelle-Beauce invite les municipalités, les organismes à but non lucratif et les coopératives non financières de son territoire à répondre à l'appel de projets 2020-2021 dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

Ce fonds vise à soutenir financièrement les projets qui répondent aux priorités identifiées par le conseil de la MRC et qui touchent les huit secteurs d'activités suivants : l'éducation, l'économie, la gouvernance, le communautaire, le territoire, le transport, la santé et la planification.

Ceux et celles qui désirent déposer un projet doivent d'abord prendre connaissance du [document d'information aux promoteurs](#) puis remplir le [formulaire de dépôt de projet](#). Ces documents sont disponibles en ligne au www.nouvellebeauce.com sous l'onglet « À propos de la MRC », section « Services de la MRC », sous-section « Développement économique ».

Les demandes devront être déposées au plus tard le **14 août 2020, à 16 heures**, à la MRC de La Nouvelle-Beauce, située au 268, rue d'Assise, bureau 103, Vallée-Jonction ou par courriel à mariefrancevallee@nouvellebeauce.com ou à mplessard@nouvellebeauce.com. Les projets seront ensuite évalués par le comité d'évaluation, formé d'élus et de membres de la communauté, qui émettra des recommandations au conseil de la MRC pour adoption des projets et du financement en septembre 2020.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec madame Marie-France Vallée, agente de développement rural à la MRC de La Nouvelle-Beauce, au 418 387-3444, poste 4113, ou à mariefrancevallee@nouvellebeauce.com. Les promoteurs sont invités également à profiter de son soutien pour l'élaboration de leur demande.

Depuis la première Politique nationale de la ruralité en 2002, la MRC de La Nouvelle-Beauce soutient le développement de projets structurants. Au total, ce levier financier a permis d'investir 4 785 265 \$ dans différents projets admissibles.

Ce programme est rendu possible grâce à la participation financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) à partir du Fonds régions et ruralité (FRR).

Donné à Sainte-Marie, le 22 juin 2020.

Mario Caron
Directeur général
et secrétaire-trésorier